



Dossier de réinscription

services périscolaires, restaurant scolaire et centre de loisirs

2023-2024

Classe 2023 - 2024 :

N° allocataire (CAF ou autre) :

Nom / prénom de l'enfant :

Adresse de résidence :

N° de téléphone du représentant légal 1 :

N° de téléphone du représentant légal 2 :

RESTAURANT SCOLAIRE

Mon enfant déjeunera les :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi Occasionnellement

Mon enfant déjeunera le jour de la rentrée scolaire : Oui Non

Régime sans porc

Allergie alimentaire ou P.A.I - Préciser* :

*Attention ! Si votre enfant présente des problèmes d'allergies alimentaires, l'acceptation à la restauration scolaire est conditionnée par l'avis obligatoire du médecin scolaire et la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I mis en place à la demande des parents)

L'inscription ou l'annulation d'un repas au restaurant scolaire doit être communiquée au plus tard la veille avant 9h30 au 02 31 73 41 66 ou 07 88 68 93 95

**FICHE À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT
À LA MAIRIE - SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES :**

48 rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer - Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN - SOIR

Accueil du matin (7h30 - 8h35) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Accueil du soir (16h30 - 18h30) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Aide aux devoirs (16h30 - 17h30) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Pour simplifier l'organisation, un planning d'inscription au mois vous sera envoyé par mail ou remis au centre de loisirs. Ce planning est obligatoire.

INSCRIPTION AUX MERCREDIS LOISIRS

Matinée (7h30 - 12h00)

Matinée + repas (7h30 - 13h30)

Après-midi (13h30 - 18h30)

Repas + après-midi (12h00 - 18h30)

Journée complète

J'inscris mon enfant : Tous les mercredis

Occasionnellement

Accueil le matin de 7h30 à 9h00 et départ l'après-midi entre 17h00 et 18h30.

Un planning d'inscription au mois est recommandé. Toute annulation peut être signalée jusqu'au lundi précédent, avant 18h00. Toute d'absence non prévenue à l'avance donne lieu à facturation, sauf maladie et sur présentation du certificat médical.

INSCRIPTION VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions pour les vacances scolaires s'effectuent jusqu'à 8 jours avant les petites vacances et jusqu'à 15 jours avant les grandes vacances, en fonction des places disponibles.

■ Inscription aux petites vacances : inscription à la journée complète ou à la semaine

■ Inscription aux grandes vacances : inscription à la semaine

MODIFICATION CONCERNANT LES INFORMATIONS MENTIONNEES DANS LE DOSSIER INITIAL D'INSCRIPTION

Changement de coordonnées, situation familiale.. :

Je soussigné(e),....., agissant en qualité de..... de l'enfant à inscrire, reconnaît exact les renseignements portés sur cette décharge et à signaler tout changement dans ces renseignements, y compris changement de domicile, qui interviendrait au cours de l'année scolaire.

Date :

Signature :

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS

Nom et Prénom de l'enfant :

PIÈCES À JOINDRE :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopies du carnet de vaccinations à jour
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
- Copie du document attestant de l'autorité parentale (en cas de séparation des parents)
- Photo d'identité
- Attestation du quotient familial de la CAF du Calvados ou de la MSA,
- à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué.**
- Pour les enfants bénéficiaires d'un PAI, fournir copie de celui-ci
- Fiche sanitaire de liaison (document CERFA)

› **Ne pas oublier d'inscrire le nom et le prénom de l'enfant sur chaque photocopie.**

Je soussigné(e), responsable légal de
certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et en accepter les modalités**
- En accepter les conséquences en cas de non-respect du fonctionnement ou tout comportement non respectueux des règles fixées par l'équipe d'animation**
- L'exactitude des renseignements figurant sur la fiche d'inscription**

Fait à, le

Signature du représentant légal :

CONTACTS

Mairie - Service des affaires scolaires - enfance - jeunesse :
48, rue de la Mer 14470 Courseulles-sur-Mer
Tél. : 02 31 36 17 17 - mairie@ville-courseulles.fr

Centre de loisirs :
Groupe scolaire Rue des Brèques 14470 Courseulles-sur-Mer
Tél. : 02 31 73 41 66 ou 06 48 02 35 36
centredeloisirs@ville-courseulles.fr

Restaurant scolaire : 07 88 68 93 95
restoscolaire.villecourseulles@gmail.com



Les informations recueillies par la Mairie de Courseulles-sur-Mer ont pour finalité la gestion des services scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Courseulles-sur-Mer : rgpd@cdg14.fr